

Séance du 23 Juillet 2009

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le 17 juillet 2009, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte rendu a été affiché à la porte principale de la Mairie.

-oOo-

PRESENTS : Dr Grenet, Maire-Président ; M. Etchegaray, Mme Lauqué, M. Millet-Barbé, Mme Dumas, M. Labayle, Mme Bisaut, M. Gouffrant, Mmes Durruty, Gibaud-Gentili, M. Jaussaud, Adjoint ; MM. Pommiez, Saussié, Causse, Lozano, Mmes Boé, Darmendrail, Castel, M. Lacassagne, Mme Demont, MM. Escapil-Inchauspé, Arandia, Gastambide, Mmes Doucet-Joyé, Salducci, M. Soudre, Mme Capdevielle, MM. Aguerre, Etcheto, Mme Thicoipe, MM. Bergé, Ugalde, Barrère, Conseillers Municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : M. Soroste à M. le Maire ; Mme Chevrel à M. Lozano ; Mme Chabaud-Nadin à Mme Gibaud-Gentili ; Mme Touraton à Mme Doucet-Joyé.

EXCUSEE : Mme Pibouleau-Blain.

ABSENTE : Mme Loupien-Suares

SECRETAIRE : Mme Salducci.

OBJET : EDUCATION ET VIE SOCIALE - Protocole d'accord avec le service Protection Judiciaire de la Jeunesse pour l'accueil de mineurs soumis à des mesures de réparation.

M. MILLET-BARBE présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Plusieurs services municipaux accueillent depuis quelques années déjà, des mineurs dans le cadre de travaux d'intérêt général ou de mesures de réparation.

Suite à la demande formulée par le directeur du centre d'action éducative des Pyrénées-Atlantiques, il s'avère nécessaire dans le cadre de la réorganisation des services de la Protection Judiciaire de la Jeunesse dépendante du Ministère de la Justice, de formaliser l'accueil des personnes précitées.

Il est précisé que l'intérêt de la mesure de réparation pour les mineurs condamnés, est de réaliser une activité au bénéfice de la victime, de collectivités ou d'associations déclarées d'utilité publique.

C'est la raison pour laquelle je vous demande de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer le protocole d'accord ci-joint.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.